

Conseillère ou conseiller... Pourquoi pas vous?

Les élections se dérouleront le dimanche 28 février 2016 pour renouveler le conseil communal et la municipalité des deux Ormonts.

Etre conseiller(ère) communal(e) ou municipal(e), pourquoi pas vous? Participer à la vie de sa commune, influencer

Le Point

sur les décisions est intéressant. Nos communes sont toujours à la recherche de conseillères et de conseillers. C'est dire si votre candidature sera la bienvenue. La vôtre aussi, les jeunes!

Une séance publique d'information sur le sujet à lieu

jeudi 3 décembre 2015, à 20h00, à la salle du conseil communal, au Sépey.

Les candidats des deux Ormonts peuvent s'inscrire dans leur greffe respectif ou auprès de la présidence de leur conseil communal: Anne-Lise Oguey pour Ormont-Dessous ou Marino Frei pour Ormont-Dessus.

Dernier délai pour déposer les candidatures:

11 janvier 2016, à 12h00.

LE COTTERG

Les Diablerets | Expositions, débats, films, produits du terroir, du 16 au 18 octobre

Du monde et du beau bétail au Salon des Alpes où le loup était tapi dans l'ombre



La présentation du bétail attire même les non professionnels. Ici, une vache de la Vallée d'Illiez.

Les visiteurs, et pas seulement les professionnels de l'agriculture, ont été nombreux à se rendre au 8^e Salon des Alpes, aux Diablerets. La manifestation, organisée par Prométerre, la Société vaudoise d'économie alpestre, sous l'égide de Gest'Alp, n'a pas failli à la tradition avec ses présentations de bétail, ses expositions de matériel, sa vente de produits du terroir. Avec, en plus, un débat sur le loup plutôt passionnel et animé.

Le loup suscite passions et répulsion. On s'en est rendu compte lors du débat qui avait lieu le lendemain de la projection de la vidéo de Bruno Lecomte: «*Les lourdes conséquences du retour du loup*». Cet éleveur de chèvres dans le Vercors était d'abord favorable à l'introduction du loup. Il a vite déchanté, lorsqu'il a constaté les dégâts des pré-

dateurs sur ses troupeaux. Lors du débat sur le retour des grands carnivores, la majorité de l'assemblée, assez fournie, était d'accord avec l'éleveur. Contre le loup. C'est dire le peu d'échos favorables qu'ont rencontrés les quelques défenseurs du canidé et leurs arguments, lors du débat houleux, mené avec doigté par Claude Défa-

go. Un dommage collatéral a été évoqué: la présence des chiens de protection dans les pâturages effraie et détourne de nombreux randonneurs des itinéraires pourtant balisés. La faute à l'inexpérience et à la crainte des promeneurs face à cette situation (malgré les panneaux explicatifs). La faute, aussi, à l'éducation encore perfectible des chiens de protection. Bref, le loup ne fait pas que des heureux, chez les éleveurs et les randonneurs. La Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro a honoré le Salon de sa présence, une manière de démontrer l'importance que le Canton accorde à l'agriculture de montagne. Ce 8^e Salon des Alpes est une réussite, aussi bien au niveau de la fréquentation, de la météo, que du comité d'organisation présidé par Jean-François Dupertuis, conseiller agricole de Prométerre.

Gilbert Pidoux

Photos sur: www.lecotterg.ch

Voir aussi en page 3

Sommaire

Un EMS convivial où l'on garde sa liberté

Parlons de la Résidence des Diablerets Page 3

Entretien avec un nouvel élu au Conseil national

Frédéric Borloz est originaire des Ormonts Page 6

Un beau geste du Ski-Club Mont-d'Or du Sépey

Les «Goupils» ont une existence juridique..... Page 7

Avis officiel**Commune d'Ormont-Dessous
Restrictions hivernales
de circulation et de stationnement**

Le Sépey. Interdiction générale de circuler dès le lieu-dit Le Golliez sur la route ouverte au trafic hivernal pour service de bus. Interdiction de parquer sur le tronçon Le Golliez - Solepraz. Interdiction de s'arrêter dans le rond-point de tournage, au lieu-dit Solepraz. Interdiction de circuler du 15 décembre au 15 avril sur le tronçon chemin de Matélon - chemin de la Crétasse. Riverains, services publics et bus des neiges autorisés.

Les Mosses. Interdiction de parquer au droit des parcelles RF 1384 et 3208 Aux Fontaines. Interdiction de parquer dans le rond-point du chemin du Camping. Sens unique sur la route communale et dans le sens Les Anémones-Les Plans-Les Carriers.

Merci de vous conformer à la signalisation en place.

La Municipalité

Avis officiel**Commune d'Ormont-Dessus
Restrictions de circulation**

Conformément à l'art. 23, al. 2 de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes, avis est donné que les routes communales suivantes ne sont pas ouvertes à la circulation, et donc pas déneigées durant l'hiver:

Tous les chemins desservis par la route du Pillon en amont du Pont Bourquin. Route des Côtes. Chemin du Rachy-Dessous. La Sernanty - Grangette - La Lavanche - Les Fornaches - La Fontaine - Maison de Jeunesse.

Tous les chemins desservis par la route de Chersaulaz en amont du Lavanchy, de la Rocaille et des Thorins.

Tous les chemins desservis par la route du Col de la Croix en amont du Rachy - Chemin des Vioz dès la ferme Theiler. Chemin du Cerisier dans sa partie inférieure. Chemin de la Vuarnaz - La Coutaz dès le chalet Noll.

Tous les chemins desservis depuis le Lederrey en amont du pont de Culan. Les Aviolats - Plan Morier. Les Nicolets - la Perrausaz - route de Brison, dès le chalet Mermod. Chemin du Plan des Vuarnes. Aigue Noire - Le Droutzay. Chemin de la Scia. Les Murasses - La Gottrausaz.

D'autre part, la route cantonale peut être fermée en cas de danger d'avalanches, notamment lors du déclenchement artificiel de l'avalanche du Dar.

Merci de vous conformer à la signalisation mise en place.

La Municipalité

Avis officiel**Commune d'Ormont-Dessus
Déclenchements artificiels d'avalanches
régions Martisberg/Les Ertets-le Dar**

Afin de limiter au maximum les risques, la commission de sécurité ad hoc a la compétence de déclencher artificiellement ces avalanches à titre préventif. Toutes les mesures de sécurité seront prises dans son application et tous les propriétaires concernés dûment informés, voire évacués, si nécessaire, en cas d'occupation de leur chalet. Merci de vous conformer à la signalisation en place.

La Municipalité

Avis officiel

Leysin



Ormont-Dessus



Ormont-Dessous

Prescriptions hivernales**Stationnement des véhicules**

Nous croyons utile de rappeler aux automobilistes la teneur de l'article 26, de la loi vaudoise du 25 novembre 1974 sur la circulation routière: «avis est donné que tout véhicule dont l'arrêt ou le stationnement est contraire aux prescriptions, qui gêne la circulation, la met en danger, ou qui occupe indûment une place, peut être, si le conducteur ne peut être atteint ou s'il refuse d'obtempérer aux injonctions de la police, des voyers ou des cantonniers, déplacé par ceux-ci, sous la responsabilité et aux frais du conducteur ou du détenteur du véhicule».

Que, conformément à l'art. 37 de la loi sur la circulation routière, du 19 décembre 1958:

¹ Avis est donné que le conducteur qui veut s'arrêter aura égard, dans la mesure du possible, aux véhicules qui le suivent.

² Les véhicules ne seront arrêtés ni parqués aux endroits où ils pourraient gêner ou mettre en danger la circulation. Autant que possible, ils seront parqués aux emplacements prévus à cet effet.

³ Le conducteur ne peut quitter son véhicule sans avoir pris les précautions commandées par les circonstances.

Entretien des trottoirs

Bien que plusieurs commerçants et propriétaires déblaient la neige devant leur immeuble, nous rappelons que les propriétaires de bâtiments sont tenus de faire procéder à l'enlèvement immédiat de la neige ou de la glace amoncelée sur les trottoirs, le long de leur propriété. Cette obligation s'applique aussi aux commerçants et preneurs de bail qui occupent le rez-de-chaussée ou le premier étage, devant leur exploitation ou leur logement.

Nous tenons également à préciser qu'il est strictement interdit de déverser la neige sur la voie publique.

**Déneigement des routes
communales et cantonales****Protection des haies, clôtures et barrières**

Afin d'éviter toute déprédation lors des déneigements effectués par notre équipe communale ou nos différents mandataires, la Municipalité demande aux propriétaires d'un fonds riverain d'une route de prendre toutes les mesures de protection nécessaires afin de protéger leurs barrières, clôtures et haies.

Nous nous permettons de rappeler que, selon l'article 48 de la Loi sur les routes (LRou), les propriétaires d'un fonds riverain d'une route sont tenus de recevoir la neige rejetée sur celui-ci à l'occasion du service hivernal. Aussi, nous déclinons toute responsabilité en cas de dégâts constatés à la fonte des neiges, notamment l'amoncellement occasionnel de gravillon.

Pour le bien de la population de nos stations, nous espérons que chacun se conformera de bonne grâce aux présentes prescriptions.

Les Municipalités

Offre d'emploi

La commune d'Ormont-Dessus cherche
des garde-parcs
pour la saison hivernale 2015-2016

Informations auprès de M. Patrick Frutig, ASP, au 079 823 55 76
ou par courriel patrick.frutig@ormont-dessus.ch

Les Diablerets | Expositions, débats, films, produits du terroir (suite de la première page)

Beaucoup de monde au Salon des Alpagnes

Photos Gilbert Pidoux



Le groupe folklorique de la Vallée d'Illicz a fait forte impression sur les visiteurs du Salon.



Bernard Stuby, ingénieur agronome (à g), avec le président du CO, Jean-François Dupertuis.

Nombreuses similitudes entre la Vallée d'Illicz et les Ormonts

Hôte d'honneur, la Vallée d'Illicz. Pas un hasard. De nombreuses similitudes existent, entre nos deux vallées, ne serait-ce qu'au niveau du tissu économique, dans la mentalité montagnarde et dans la difficulté des exploitations agricoles à écouler leurs produits à un prix correct. Raison pour

laquelle, en 2007, les agriculteurs de la Vallée d'Illicz ont pris en mains la commercialisation de leurs produits du terroir en créant l'association *La Cavagne* et par la réouverture de l'abattoir de Champéry en 2009. Similitude, disions-nous, avec les Ormonts, car ici, les agriculteurs

sont confrontés au même problème et planchent depuis quelque temps sur un projet de développement régional agricole du même genre. Tous sont conscients que les consommateurs recherchent des produits authentiques du terroir, issus d'une agriculture de qualité. G. Px

Les Diablerets | «La Résidence» se présente: son cadre de vie est humain, convivial

Pouvoir garder sa liberté, même en EMS

Savez-vous que votre canton vous garantit, par sa constitution, l'accès aux soins à domicile ou une place en EMS, quand le corps ou la tête ne vous obéit plus? C'est ce que nous avons appris, le 23 octobre, au cours de la veillée organisée, à la Résidence des Diablerets, par la fondation Avenir.

M. Bernard Laurent, directeur des établissements d'Aigle et des Diablerets, nous a passionnés par son exposé sur «L'évolution du monde des EMS dans le canton et le changement dans la prise en charge des personnes âgées». Les EMS, un monde en constante évolution: recherche continue du mieux, cadre de vie plus humain, exigences architecturales, formation stricte du personnel. Celui ou celle qui, souvent contre son gré, quitte son foyer pour entrer à l'EMS est accueilli, dès le début, par une équipe: les infirmières, les aides-soignantes, l'animatrice, le cuisinier, le personnel de service. Il ou elle garde sa marge de liberté, tout en

bénéficiant de l'accompagnement adapté à sa situation. La Résidence des Diablerets, avec 29 lits (occupés actuellement, pour un bon tiers, par des aînés domiciliés à Or-



L'EMS «La Résidence».

mont-Dessus), n'est peut-être pas viable à long terme, mais possède des atouts non négligeables du fait de ses dimensions: une atmosphère conviviale, un contact plus étroit avec la population locale. Soins à domicile et accueil en EMS sont complémentaires. La volonté de l'Etat de Vaud est de maintenir les personnes âgées le plus longtemps possible à domicile. Lorsqu'il faut pourtant envisager d'entrer dans une maison, la crainte de la dépense ne doit pas être un obstacle insurmontable. Il vaut la peine de bien se renseigner auprès des services sociaux. Il ne faut pas hésiter non plus à demander les prestations complémentaires. Le 23 octobre, des résidents se sont joints à l'assemblée. L'un d'entre eux a eu le mot de la fin. «Ici, en tout cas, on mange bien.» Jolie réclame pour la maison!

Georges Besse

Avis officiels



Ormont-Dessus Décisions

Lors de sa séance du 8 octobre 2015, le Conseil communal a décidé:

- d'accepter l'arrêté d'imposition pour l'année 2016
- d'accorder un crédit d'étude de 59'400 francs pour la révision du Plan général d'affectation (PGA) – étape n° 1



Ormont-Dessus Décisions

Lors de sa séance du 27 octobre 2015, le Conseil communal a décidé:

- d'accepter la constitution de droit de superficie distinct et permanent, parcelle 103, «Aux Chenevières», Le Sépey, en faveur du GFLO
- d'accorder un crédit de 313'000 francs pour financer les conduites de chauffage à distance depuis le collège d'Aigremont, Le Sépey
- d'accorder un crédit de 172'000 francs pour financer la dernière étape des travaux de chauffage de la Maison de commune, Le Sépey

Téléskis Les Thays-La Forclaz SA, Ormont-Dessus

convoque les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire samedi 02.01.2016, à 16h00

Buvette du Pont Baillif
1866 La Forclaz

ORDRE DU JOUR:

- 1) Liste des présences
- 2) Rapports du CA et de l'organe de révision relatifs à l'exercice clos le 31.07.2015
- 3) Votations sur les conclusions de ces rapports
- 4) Approbation du rapport annuel de gestion et des comptes pour l'exercice 2014-2015
- 5) Décharge au Conseil d'administration de sa gestion
- 6) Rapport du chef d'exploitation
- 7) Élection au conseil d'administration
- 8) Propositions individuelles et divers.

Chaque actionnaire devra pouvoir justifier de sa qualité par la production de ses actions.

Le conseil d'administration

Paroles de jeune | Yann Liechti, 18 ans et demi (Les Diablerets), partage sa passion en famille et avec ses copains

«Le sport, une école de vie: apprendre à perdre, à gagner»

Aîné d'une famille sportive de 4 enfants, Yann a appris à s'organiser et à se gérer seul, dès l'âge de 12 ans, en intégrant une structure Sport-Etudes en tennis à Collombey. Une étape pas évidente, mais Yann ne regrette pas son choix. Il est en dernière année de gymnase et comme le sport est une vraie passion, il vient de rendre son travail de maturité: le marketing sportif.



Son papa, entraîneur des juniors du Football Club Les Diablerets, a donné le goût du sport à Yann.

-Sport et études, facile à concilier?

-J'ai vite appris à être responsable et autonome. Les premières semaines, ce n'était pas évident à gérer: les trajets, les longues journées et les heures d'entraînement. J'ai été démotivé, c'était dur, malgré l'allègement scolaire.

-Tu as continué...

-J'adore le tennis et le sport en général. Je faisais déjà

partie des cadres valaisans, mais je voulais progresser, m'entraîner davantage et persévérer. Je m'entraînais 10 h par semaine, sans compter les tournois 2 à 3 week-ends par mois. A 15 ans, j'ai atteint mon meilleur classement: R3.

-Tu as travaillé pour le tournoi de Gstaad...

-J'y travaille depuis 3 ans. Vivre cet événement de l'intérieur est une belle expérience. J'ai la chance de côtoyer de près les joueurs et ça me motive. J'aurais pu avoir l'opportunité d'être sparring partner, mais ça ne s'est pas fait à cause de la pluie.

-Tu étudies à Burier?

-Oui, en économie et droit. Comme il n'y avait pas cette option en Valais, j'ai dû faire une année de plus pour pouvoir ensuite intégrer directement la maturité. Je suis en dernière année et je viens de rendre mon travail de maturité qui a pour sujet le marketing sportif. Après plusieurs mois à l'ouvrage, je suis fier du travail réalisé. Il me reste à le défendre en décembre.

-Tu as un job d'étudiant?

-Pour la deuxième fois, je travaillerai cet hiver à la Coop des Diablerets. Ça me plaît et c'est juste devant chez moi! L'été, j'enseigne aussi régulièrement le tennis aux enfants. Deux jobs, un pour chaque saison, c'est parfait.

-Ton avenir?

-Je voulais partir aux USA pour le tennis et l'anglais. Mais finalement, je vais donner une priorité aux HEC à Lausanne.

Nadine Arena



CAVE ALBERT MAYOR S.A.

Grands Crus du Vignoble de Lavaux
en Appellation d'Origine Contrôlée

Samedi 5 décembre 2015, de 10h00 à 17h00,
CAVE OUVERTE à Gilamont 50.

1800 VEVEY Tél. 021 921 13 41 www.cave-mayor.ch

Dans la région des Ormonts, l'expérience porte un nom
Aigle – Leysin – Le Sépey – Les Mosses – Les Diablerets



Vendre ou acheter dans les meilleures conditions ?

OPT-IMMO.NET



Voire spécialiste
de l'immobilier !

Tél. +41 24 466 76 50 info@opt-immo.net Fax +41 24 466 76 51

Un mot, un geste, OPT-IMMO.NET fait le reste...

Le parler omonan

Potée: coup

Djome: enflure

Il a une sacrée djome sur
la joue, c'est normal avec la
potée qu'il a reçue.

Blaise Chablaix

JtS Fiduciaire et Révision

Une société du groupe



www.tdsfiduciaire.ch

Jacques Tschabold

Expert en finance et en controlling diplômé
Expert réviseur agréé

Chemin des Cartiers 34
Batterie les Cartiers no 210
CH – 1862 Les Mosses
Téléphone : 024 491 12 19

Courriel :

jacques.tschabold@tdsfiduciaire.ch

Tous travaux comptabilité, fiscalité, gestion et
administration, révision

OGUEY
Louis-Philippe

Matélon 75 · 1863 Le Sépey
Tél. 079 625 83 78
info@louisphilippeoguey.ch
www.louisphilippeoguey.ch

Col des Mosses | Le 5 décembre de 14h00 à 22h00 et le 6 décembre de 10h00 à 17h00

Marché de Noël des artisans et créateurs

Elles sont trois jeunes femmes à s'affairer à la Maison du Centre nordique, au col des Mosses: Gretel Ginier, Fanny Henchoz-Pichard et Christine Gailland. Elles organisent «Le Marché de Noël des artisans et créateurs» des 5 et 6 décembre 2015.

Qui est la présidente de ce comité d'organisation dynamique et pétri de bonne humeur? Là n'est pas leur souci. L'important, à leurs yeux, est d'unir leur énergie pour la réussite du futur marché. «Il y a un an que nous planchons sur cette organisation», dit Gretel Ginier en souriant. Une quinzaine de stands proposeront à la vente des produits du terroir et de l'artisanat régional. On pourra y voir des artisans à l'œuvre ou y acquérir des sapins de Noël, des tricots, de la broderie, des

Gilbert Pidoux



Les trois organisatrices (de g à d): Fanny Henchoz-Pichard, Gretel Ginier et Christine Gailland.

découpages du Pays-d'Enhaut, des meubles en carton, des bijoux artisanaux, etc. Côté gastronomie régionale, charcuterie, fromages, pâtisserie, soupe, produits naturels, etc., se partageront la vedette. Une petite restauration sera à disposition, qui offrira notamment des ham-

burgers fabriqués avec de la viande du terroir, ainsi que des planchettes de fromage ou de viande séchée.

Les enfants ne sont pas oubliés dans cette fête qui se veut aussi familiale que conviviale. Un stand de maquillage sera à leur disposition.

G. Px

Un Noël en forêt original au Sépey

Un Noël en forêt, le vendredi 18 décembre à La Rotinière, avec venue du père Noël (dont la manière est tenue secrète), c'est ce qu'a concocté le Groupement forestier Leysin-Les Ormonts (GFLO), en collaboration avec la Société de Développement du Sépey.

La population et les enfants sont conviés à un rendez-vous, à 17h, à la place du Marché couvert, au Sépey. Des torches, confectionnées par le GFLO, seront remises aux participants qui se rendront ensuite en cortège à la clairière de La Rotinière, à 300 m, sur la route de la Forclaz. Là, ils dégusteront des friandises offertes et des boissons, au son d'une animation musicale. Et puis – Noël oblige! – cette joyeuse assemblée pourra écouter quelques belles histoires de circonstance, écrites et contées par Marinette Tille. (gpx)

Les Diablerets: Marché de Noël à la Daille

Un Marché de Noël aura lieu les 19 et 20 décembre 2015, à La Daille (chemin de la Corbaz 4), aux Diablerets. Ouverture: samedi, de 11h00 à 21h00; dimanche, de 10h00 à 17h00.

L'artisanat régional sera représenté par de nombreux stands, qui regrouperont des créateurs venus aussi bien de la vallée des Ormonts, que du Chablais ou de l'Intyamon. Ainsi, le chaland pourra-t-il découvrir et acquérir des découpages, des sculptures en bois, de la couture, des figurines, etc.

A la cantine, une petite restauration l'attendra, constituée, entre autres, de pizzas et de polenta cuites au feu de bois. Francine Pichard, organisatrice de ce Marché de Noël, se réjouit d'apporter une animation dans son village en cette période des Fêtes. Elle conseille aux visiteurs de parquer leur véhicule près de la Maison des Congrès. (gpx)

La Forclaz | Une difficulté supplémentaire pour les producteurs de lait en montagne

Le collecteur décide et la laiterie ferme

La laiterie de La Forclaz (ouverte en 1950) est fermée, depuis mi-octobre 2015. Aymon Pittex, président de la société, regarde avec nostalgie la petite étagère où les agriculteurs, qui venaient «couler», glissaient leur carnet du lait dans l'une des 42 fentes numérotées. Souvenirs...

Dans les années cinquante, l'étagère était trop petite: 47 paysans venaient «couler» leur lait. Las... Ça fait bien longtemps que la petite étagère n'abritait plus que deux carnets. Celui d'Aymon Pittex (n° 5) et celui de Jean-Jacques Perrod (n° 6). Trop peu, aux yeux du collecteur Cremo qui se plaignait des frais de transport onéreux pour un petit volume de lait. Alors, la firme décide: plus de collecte à partir de fin octobre. La laiterie est condamnée.

Ras le bol! Ce diktat, ajouté aux divers frais facturés aux deux paysans – par exemple 30 francs pour brancher le tuyau du camion du lait – ramenaient parfois leur revenu à 38 centimes par litre de lait!

Indigné, Aymon Pittex décide de ne plus rien livrer. Il achète une quinzaine de veaux. «J'en ai marre de travailler pour rien, lance-t-il. Cela fait 43 ans que je livre du lait. Les conditions se sont terriblement dégra-

dées au fil du temps. Désormais, mon lait engraissera mes veaux... Je n'ai plus de colère, je suis soulagé!»

La laiterie du Sépey pourrait bien fermer, elle aussi, à entendre Colette Chabloz, présidente de la Coopérative. Trois «couleurs» y livrent encore leur lait et de coûteuses dépenses se profilent pour restaurer le matériel. Décision sous peu.

Gilbert Pidoux

Gilbert Pidoux



Le président Aymon Pittex devant «sa» laiterie désormais fermée. La colère a fait place au soulagement.

Entretien | Le conseiller national nouvellement élu est un fervent défenseur de la région et des «petits trains»

Frédéric Borloz: «Je suis très attaché aux Ormonts»

Il n'habite pas la vallée. Mais sa famille y a ses racines, depuis le XV^e siècle. Frédéric Borloz ne manque pas de rappeler ses origines et son attachement aux Ormonts. Il est donc un peu à nous, aussi, le nouveau conseiller national, qui est également syndic d'Aigle et député.

Dynamique et fonceur, l'homme s'est voué depuis longtemps à la chose publique avec une efficacité et un sens des responsabilités qui n'ont pas laissé les citoyens indifférents. Ceux des Ormonts lui ont accordé de nombreuses voix, lors des dernières élections fédérales. «J'ai toujours été soutenu par les Ormonts, reconnaît-il. Je pense que c'est le résultat des nombreuses années d'investissement de ma part pour la région et pour le Canton.» Président des Transports publics du Chablais (TPC),



Le sens de l'équilibre est utile à vélo, mais aussi en politique.

Frédéric Borloz est très attaché aux «petits trains» et au tourisme dans les Alpes vaudoises «qui profite aussi à l'économie de la plaine». «La survie des trains régionaux, c'est un combat permanent. Mais ce sera plus calme ces prochaines années, analyse-t-il, car des dizaines de millions viennent d'être investis sur les lignes. Les inves-

tissements continueront pour des améliorations, notamment à la gare des Diablerets et de Leysin, après celle du Sépey, en prévision des JO d'hiver 2020 de la Jeunesse. Et pour une meilleure liaison du train avec les remontées mécaniques. Cela dit, subsiste une pression de rentabilité.» Autre sujet, la route. «Son réseau, de même que les trans-

ports publics, sont à adapter en relation avec le nouvel hôpital du Chablais, affirme l'élu. Cet hôpital est un élément déclencheur pour une amélioration globale des transports dans la région.»

Un ouvrage d'envergure attend le nouveau conseiller national. Sa puissance de travail ne sera pas de trop. Mais, faute de pouvoir courir deux lièvres à la fois, il devra renoncer à son mandat de député.

Gilbert Pidoux

Portrait express

Frédéric Borloz

- Né le 22 avril 1966 à Aigle
- Père de 2 enfants
- Syndic d'Aigle depuis 2 législatures et se représentera pour une 3^e
- Député depuis 3 législatures
- Conseiller national
- Président du PLR vaudois
- Président des TPC
- Président de diverses associations

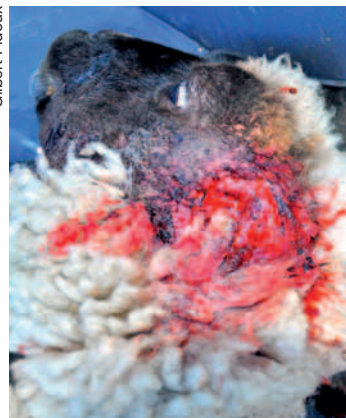
La Forclaz | Un chien errant pourrait être en cause

Mouton durement attaqué

Le 2 novembre au petit matin, l'éleveur Jean-Pierre Vittoni – dit «Pepone» – découvre un mouton agonisant dans le parc situé devant son domicile de La Forclaz. L'animal a une partie de la tête dévorée, y compris une oreille. Des crocs ont été plantés également dans son épaule. Que s'est-il passé?

«J'avais mis quelques moutons dans ce parc, exceptionnellement sans chien de protection, raconte Jean-Pierre Vittoni. Je pensais mes moutons en sécurité, si près du village. Il me semblait inutile d'y ajouter un patou qui aurait pu déranger le voisinage par ses aboiements nocturnes.» Une attention fort louable, mais très mal récompensée. «Ça fait mal au cœur de voir une bête dans cet état, déplore Pepone. Ces trois dernières années, je n'ai pas eu d'incident dans les pâturages où j'avais mis des chiens de protection. Ça démontre leur efficacité, eux qui sont souvent décriés par les randonneurs et les voisins.»

Le garde-faune Jean-Claude Roch exclut l'attaque d'un lynx, car les morsures sont trop grandes. Il penche plutôt pour un chien errant. Le test ADN en cours apportera la réponse. G. Px



Le mouton a été abattu.

Ormonanche d'ailleurs | Vous avez un message de

Céline Mottier, Blonay

Céline Mottier est née le 14 juillet 1993. Elle est la fille de Philippe et Sylvie Mottier-Aymon. Elle habite à Blonay.



Je viens des Mosses et vis maintenant avec mon conjoint à Blonay, où j'exerce le métier de menuisière. Je trouve l'endroit magnifique et j'aime la proximité de la montagne. J'ai fait mon apprentissage à Thierrens. Je n'exclus pas de revenir travailler aux Ormonts. Avoir un chalet aux Mosses ou à la Comballaz me plairait beaucoup. Mais mon ami possède une maison ici et je vais y rester pour le moment. Au début, les gens sont surpris par le fait que je travaille le bois et me demandent souvent si ce n'est pas trop dur. J'ai commencé ma scolarité aux Diablerets, puis nous avons déménagé à Cergnat et j'allais à l'école au Sépey. Je

suis passée à Aigle, puis retour au Sépey, nouveau déménagement à La Comballaz et j'ai fini ma scolarité à Leysin. J'ai eu une belle enfance, proche de ma famille et de la nature. J'ai fait partie de la Jeunesse et j'étais au comité des chiens de traîneaux.

Les Ormonts sont un endroit de rêve. J'y remonte régulièrement pour voir ma famille. J'y apprécie beaucoup la tranquillité. Cette région est splendide et même si l'on n'y habite plus, elle reste pour toujours dans nos cœurs.

Recueilli par Françoise Dutoit



Ski nordique | Belle solidarité! Les jeunes fondeurs existent désormais juridiquement

«Les Goupils» ne sont plus des fantômes

«Merci au Ski-Club Mont-d'Or du Sépey!», s'exclame avec reconnaissance Rémy Fischer, président des «Goupils». Ses jeunes fondeurs ont désormais une existence juridique au sein d'un ski-club reconnu par Swiss-Ski, à savoir le SC Mont-d'Or du Sépey qui a changé de nom pour l'occasion.

Christelle Theiler



Désormais, ils pourront faire équipe non seulement sur la neige, mais également «sur le papier»!

Explications. En 2010, une association est créée entre les Ski-Clubs des Diablerets, des Mosses et de Château-d'Œx – nommée «Les Goupils» – pour offrir de meilleures conditions d'entraînement aux jeunes fondeurs de notre région, tout en les maintenant dans leur ski-club d'origine. Tout semble fonctionner à merveille; les enfants disposent désormais d'un staff d'entraîneurs élargi, de groupes de niveaux différents et d'une qualité de formation supérieure.

Mais il y a un bémol. Issus de 3 clubs différents, l'association «Les Goupils» n'a pas d'existence juridique, puisque Swiss-Ski ne permet pas de classer des équipes de relais dont les membres ne sont pas issus d'un même ski-club. Idem pour les classements par clubs aux diverses compétitions, dont «L'Helvetia

Nordic Trophy» ou le «Kids Nordic Tour». En revanche, les jeunes peuvent être classés, lors de compétition individuelles, sous le nom de leur ski-club historique. Ailleurs, ils n'existent pas. Ce manque d'existence juridique complique le fonctionnement du groupe: pas de compte bancaire, décomptes Jeunesse & Sport via un des 3 ski-clubs d'origine, difficultés à l'achat d'un bus à titre privé, etc...

Alors, Lena Pichard et Rémy Fischer se démènent pour trouver une solution, à savoir l'apparement à un ski-club reconnu juridiquement par Swiss-Ski. Elle survient par le biais du Ski-Club Mont-

d'Or du Sépey qui, lors de son AG extraordinaire du 29 septembre 2015, accepte la reprise des «Goupils» en son sein et consent à changer de nom pour témoigner la nouvelle orientation du club. Dorénavant, le Ski-Club s'appellera: «Goupils Alpes vaudoises». Les jeunes fondeurs resteront membres de leur SC historique. Ils seront en même temps affiliés au SC «Goupils Alpes vaudoises» pour leur licence de compétition.

Le «Comité Goupils» est ravi de ce dénouement et remercie chaleureusement le SC Mont-d'Or de lui avoir porté secours.

Anne Lenoir / G. Px

Vite dit

Les Diablerets: pose d'une borne pour recharger les véhicules électriques

La commune d'Ormont-Dessus a rejoint le réseau Green Motion et va mettre à la disposition des utilisateurs de véhicules électriques une borne de recharge dès le mois de décembre. Cette démarche s'inscrit dans la dynamique du label «Alpine Pearls». Le réseau Green Motion offre de nombreuses opportunités à consulter sur www.evpass.ch. La borne et sa place réservée se situeront devant la Maison du feu, aux Diablerets, en face des tennis. Nous y reviendrons de manière plus détaillée dans notre édition de décembre.

Ormont-Dessus: nouveau service SMS

Jusqu'ici, un seul service SMS – à savoir DIABLERETS 723 – transmettait, à ses abonnés, aussi bien les informations touristiques que celles de la politique ou les décisions communales. Par souci de clarté, il a été décidé de séparer les deux thèmes. Ainsi, il vient de se créer un nouveau service gratuit – ORMONT 723 – qui ne diffusera que les informations communales. Pour s'y abonner, suffit d'envoyer le message START ORMONT au numéro 723 (désabonnement: STOP ORMONT au 723).

Route Le Sépey-La Forclaz ouverte dès le 30 novembre

La route Le Sépey-La Forclaz devrait être complètement ouverte au trafic durant tout l'hiver à partir du 30 novembre (au plus tard le 4 décembre si des complications survenaient). Les travaux reprendront au printemps prochain pour finir le mur de soutènement de la route et pour reconstruire un mur amont instable. Ils pourraient durer six mois.

SMS SMS SMS

-1^{er} oct. Champ-Pèlerin. Collision à l'intersection entre une voiture et une moto. Pas de blessé.

-14 oct. Champ-Pèlerin. Collision à l'intersection entre deux voitures. Pas de blessé.

-Attention au gibier! Plusieurs collisions entre des véhicules et du gibier sont survenues dans différents endroits de la vallée, annonce la gendarmerie. Prudence, donc!

Chauffage - Sanitaire - Solaire - Service de dépannage - Réseau d'eau - Energies renouvelables
Chaufferie mobile - Chauffage halle et tente - Assèchement après dégâts d'eau - Déshumidification



Leysin 024.494.35.55 - Les Diablerets 024.492.16.12
info@stephane-piguet.ch



Le coin des jeux | Plongez dans vos souvenirs

Dites-nous qui est qui...

LDD



Marcel Mottier (Les Mosses) et Serge Morier (Le Sépey).

Ce mois, le tirage au sort a favorisé **Jean-Jacques Brand, au Sépey**, qui gagne un abonnement d'une année au Cotterg. Toutes nos félicitations!

Appel à nos lecteurs: pour faire vivre notre concours, vos anciennes photos qui pourraient être publiées dans la rubrique «Dites-nous qui est qui» sont les bienvenues!

Merci de votre envoi à: Rédaction Le Cotterg, Palluex 4, 1866 La Forclaz, en indiquant le prénom et le nom des figurants, ainsi que vos coordonnées pour le renvoi de vos photos.

Reconnaissez-vous cette personne? Si oui, envoyez un mail à redaction@lecotterg.ch ou un SMS au 079 787 64 11.

Réponse d'octobre, de g à d: Francis Chablaix (Le Sépey), André Echenard (Cergnat),

Agenda

Di 29 nov. – Feu de l'Avent. Église des Mosses, 18h. Pour se préparer à Noël et se rassembler autour du feu, afin de célébrer Jésus-Christ et de partager une collation. Info: paroisse réformée Ormonts-Leysin, 024 491 14 77.

Lu 30 nov. – Table au bistrot. Pro Senectute VD vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse. Café-restaurant du Cerf, Le Sépey, dès 11h30. Info/inscr: Miquette Jaccard, 024 463 43 92.

Me 2 au sa 5 déc. – Stage résidentiel. Massage polarité, kinésiologie, coaching individuel. B&B Tivoli, Cergnat. Info/inscr: Chantal Delacom-baz, 079 418 38 72, www.tivolichalet.ch («offres spéciales»).

Je 3 déc. – Assemblée de commune. Maison de commune, salle du conseil communal, Le Sépey, 20h00. **Voir p. 1**

Sa 5 déc. – Loto. Grande salle du Sépey, dès 15h et dès 20h. Beaux lots, arrivée en cours de route possible, vente à chaque tour. Org: Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Ormont-Dessous (ASPOD) et fanfare Echo des Alpes. Info: 024 491 23 27 ou 079 716 86 49.

Sa 5 + di 6 déc. – Marché de Noël des artisans et créateurs. Maison de l'Espace nordique, Les Mosses, sa 14h-22h et di 10h-17h. Info: Gretel Ginier, 079 353 98 04. **Voir p. 5**

Di 6 au je 31 déc. – Expo collective Noël 2015. Ruth et Onorio Petralia, Mireille Rossier, Nathalie Gonthier, Jean-Marie Mercier, Anne Mette Cuenod AMS, Nicole Maire, Christophe Racat. Galerie La Hotte, Les Diablerets. Vernissage: **sa 5 déc.** dès 17h. Ouvert di 6, je 10 au di 13, me 16 au je 24, sa 26 au je 31 déc. – de 15h-18h + les vendredis de 10h-12h. Ouverture billetterie **Musique et Neige** dès le 12 déc. Info: 024 492 24 93 ou fehr.fontaine@bluewin.ch.

Me 9 déc. – Table au bistrot. Pro Senectute VD vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse. Café-rest. Chez Lacroix, Les Diablerets, dès 11h30. Info/inscr: Janine Danalet, 024 492 35 29.

Lu 14 déc. – Table au bistrot. Pro Senectute VD vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse. Café-restaurant du Cerf, Le Sépey, dès 11h30. Info/inscr: Miquette Jaccard, 024 463 43 92.

Ma 15 déc. – Table de saison. Pro Senectute VD vous propose de prendre un bon repas de midi, organisé par des bénévoles, dans une ambiance chaleureuse. Chez Patrizia Rodio, rue de la Gare 32, Les Diablerets, à 12h. Info/inscr: 078 684 89 55.

Ma 15 déc. – Noël des aînés. Maison des congrès, Les Diablerets, à 14h. Org: Fondation Avenir en collaboration avec la commune d'Ormont-Dessus et avec la participation des classes des Diablerets. Info: 024 492 00 10 ou info@diablerets.ch.

Ve 18 déc. – Noël en forêt. RDV à 17h au marché couvert du Sépey. Info: 079 301 06 29, info@gflo.ch. **Voir p. 5**

Sa 19 + di 20 déc. – Marché de Noël à La Daille. Chez Francine Pichard, ch. de la Corbaz 4, Les Diablerets. Sa: 11h-21h. Di: 10h-17h. Info: 024 492 00 10 ou 076 318 16 00, francine.pichard@netplus.ch. **Voir p. 5**

Mais encore...

Chaque ve – Marché aux Diablerets. De 8h-13h sur la place devant la galerie «La Hotte».

Le coin du Petabosson

Mariage: • 09.10.2015, Lenoir Carole et Marchon J.-Michel
Naissances: • 07.09.2015, Domingues Mendes Kely, fille de Santos Vieira Domingues Edna et Da Silva Mendes Pedro
 • 11.10.2015, Girardon Isaac, fils de Pelayo Kenny et Girardon Anne-Laure
Décès: • 29.09.2015, Lapaire Gilberte (née en 1947)
 • 04.10.2015, Tille Céline (née en 1919)

Impressum

Réd' en chef: Gilbert Pidoux
 ch. du Palluex 4, 1866 La Forclaz
 024 491 22 24 ou 079 213 92 41
gilbert.pidoux@lecotterg.ch
Pub: Jackie Holzeisen Pidoux
 ch. du Palluex 4, 1866 La Forclaz
 024 491 22 24 ou 079 787 64 11
pub@lecotterg.ch
Abonnement: 50 francs par an
 024 491 22 24, abo@lecotterg.ch
Impression: Imprimerie Müller,
 Gstaad. Tél. 033 748 88 74

PERMANENCE
POMPES FUNÈBRES

GÉNÉRALES SA

Lionel von Arx

Leysin - Les Ormonts

024 491 18 51

CONSEILS POUR OBSEQUES FUTURES
www.pfg.ch

Services religieux

Cultes

Les Diablerets: di 29 nov. + di 13 déc. (cène), à 9h15.

Vers-l'Eglise: di 6 déc., à 10h, **culte central**, catéchèse inter-généra-tions, repas canadien; di 20 déc., à 17h (cène, prière de Taizé).

Les Mosses: di 29 nov. (cène) + di 13 déc., à 11h; di 20 déc., à 10h.

Leysin: di 22 nov., à 10h30, **culte central**, assemblée de paroisse, repas canadien.

Info: pasteur Frédéric Keller, tél. 021 331 56 74, frederic.keller@eerv.ch

Messes

Les Diablerets: dès le 19 déc., chaque samedi, à 17h.

Agenda – suite et fin

Jusqu'au di 29 nov. – Expo Thierry Droz. Cabinet de curiosités, tribal kongo, peintures et sculptures inspirées des arts premiers. Galerie La Hotte, Les Diablerets. Ouvert je-di 15h-18h + ve 10h-12h. Info: 024 492 24 93 ou fehr.fontaine@bluewin.ch.

Jusqu'au 10 avril 2016 (réouverture 20 déc.) – Expo ASD, 100 ans de conquête de la montagne. Musée des Ormonts, Vers-l'Eglise. Mercredi-dimanche, 14h-18h. Info: 024 492 17 71, www.museeormonts.ch.

Animations hebdomadaires diverses:

Office du tourisme, Les Diablerets, 024 492 00 10, www.lesdiablerets.ch

Office du tourisme, Les Mosses, 024 491 14 66, www.lesmosses.ch

Les «Fenêtres de l'Avent» – Ormont-Dessus

Di 29 nov. – Feu de l'Avent, virage du Rachy, rte Col de la Croix, 18h00

Pour fêter la période de l'Avent et partager une agape chez les habitants d'Ormont-Dessus, de 18h30 à 19h30:

Me 2 déc. – Fam. Peneveyre/Nicolet/Ribero, rte Pillon 165, Les Diabl.

Je 3 déc. – Fam. Dupont et Amiguet, rte du Pillon 128, Les Diablerets

Sa 5 déc. – La Jeunesse, rte de Vers-l'Eglise 6, Vers-l'Eglise

Je 10 déc. – Famille Pradervand, Les Fornaches, Vers-l'Eglise

Ve 11 déc. – Familles Sthioul et voisines, La Gottrausaz, Vers-l'Eglise

Sa 12 déc. – Fam. Croisier/Vacheron/Fernqvist, Torneys 3, Les Diabl.

Di 13 déc. – Chalet Suisse, ch. de Nilletaz, Les Diablerets

Ma 15 déc. – Famille Belpoliti, ch. d'Aigue Noire 12, Les Diablerets

Me 16 déc. – Restaurant «Chez Lacroix», familles Rodio et voisines, rue de la Gare 32, Les Diablerets

Je 17 déc. – Société de Gym, Maison des Congrès, Les Diablerets

Ve 18 déc. – Famille Carvalho, Les Parchets, Les Diablerets

Sa 19 déc. – Famille Loh Vial, La Faverge, Les Diablerets

Di 20 déc. – Chez la Julie, ch. des Grandes Isles 21, Les Diablerets

La liste complétée sera publiée fin novembre sur www.lecotterg.ch.

Responsable de l'organisation: Mary-Claude Grobéty, 079 285 27 57.